

INADEQUATION ET REALITES EN

LICENCE DE FRANCAIS

BOUHADIBA Lelloucha
(Université d'Oran)

Mon ambition n'est pas de faire une analyse critique des contenus des programmes de tous les modules de la licence de Français (ceci pouvant faire l'objet d'un projet à long terme), mais de m'intéresser plus particulièrement à la première année de licence, et plus précisément aux deux modules fondamentaux à savoir : P.S.L et T.E.E.O.

Mon travail consiste à repérer les inadéquations dans un premier temps au niveau du contenu de chaque module, et dans un deuxième temps, au niveau du rapport entre les contenus des différents modules.

Parmi les contenus des programmes, d'autres inadéquations quant au volume horaire à la composante du public (âge, niveau), peuvent être identifiés. Cependant, cela ne relève pas exclusivement de la compétence d'un didacticien pédagogue, de ce fait, ces paramètres bien qu'évident, ne seront pas analysés.

I. Inadéquations au niveau des contenus de P.S.L :

Trois paramètres, au niveau du contenu, du programme sont à retenir :

- Maîtrise de la langue a) réduction des fautes les plus fréquentes
- b) enrichissement du lexique
- P.S.L Mise en pratique des acquis (outils théoriques) en introduction à la linguistique
- 1 H de réflexion sur la langue

La première question que l'on se pose, est de savoir si on peut porter une réflexion sur le fonctionnement de la langue, quant on traîne des lacunes ?

Il est dit, plus loin, dans ces mêmes programmes :

« Reprises des notions à la base même, de l'énoncé minimum à la phrase complexe, en faisant jouer tous les plans : morphologique, syntaxique, lexical, stylistique ».

De tels contenus laissent penser à une vision structuraliste où la priorité est donnée à la forme au détriment de la fonction. En réalité, et sur le terrain, l'enseignant reprend fidèlement les grands axes et enseigne le module de la manière la plus traditionnelle qui soit (un peu de grammaire, un peu de vocabulaire et surtout des exercices structuraux).

L'apprentissage de la pratique de la langue, se fait de manière parcellaire, on « saupoudre » avec des termes tels que : lexicque, exercices structuraux, se qui met un « brin » de nouveauté à cet enseignement traditionnel, on se rend compte que seul une compétence linguistique est visée.

Or, comme son nom l'indique, ce module consiste à faire pratiquer la langue, ce qui suppose une approche communicative. Il serait utile et plus intéressant de placer les étudiants dans des situations variées de communication.

On a souvent constaté que nos étudiants ne communiquent pas entre-eux, ni entre-eux et l'enseignant. Le plus souvent, ils sont passifs et subissent, alors que dans une situation de communication, ils sont répondants ; ils sollicitent et sont sollicités.

Pour ce faire, il faudrait créer un climat de confiance où la sérénité est de mise, provoquer des interactions par des discussions où l'étudiant doit être en mesure de se surpasser et ce, de par les arguments solides qu'il avance pour défendre son point de vue lorsque ce dernier est défendable évidemment.

Si par contre, il perd la partie, c'est que son interlocuteur, par son expression claire, son raisonnement logique et objectif, l'a convaincu.

Pour cela, il faut lui apprendre à apprécier la qualité et la valeur d'un raisonnement, d'un jugement, d'un avis, d'un point de vue, ...etc.

Le module de P.S.L, dont le contenu n'est pas contraignant, permet à l'enseignant une certaine autonomie.

Ce module, le premier de la licence, est par excellence celui où on réapprend à l'enseigné à réfléchir, à raisonner, à s'exprimer de manière spontanée, à entrer en interaction dans un débat ou une discussion où il doit faire ses preuves.

D'autre part, ce module doit être en relation étroite avec le module de « Introduction à la linguistique générale », dit-on dans les programmes or, le programme du module « Introduction à la linguistique » suppose l'étude d'un ou de deux linguistes (structuraliste ou fonctionnaliste). Il ne s'agit pas encore ici, de faire l'historique de leur linguistique, mais de choisir quelques concepts (outils opérationnels) qui permettent l'étude scientifique d'un corpus à caractère écrit et/ou oral.

Si à titre d'exemple, on étudie *F. de SAUSSURE* et ses concepts fondamentaux tels que : langue/langage, langue/parole, l'arbitraire du signe, le signe linguistique, le signifiant/signifié, qui sont des outils théoriques très abstraits, comment un étudiant dont l'esprit n'est pas exercé à l'abstraction, peut-il mettre en pratique (en P.S.L) une théorie linguistique. Il est difficile de

concevoir une relation étroite entre le module de P.S.L et le module « Introduction à la linguistique » et ce, sur le plan pratique si ce n'est dans le choix des textes (corpus) à exploiter.

Dans le cas où cela se ferait (étroite collaboration sur le plan pratique), nous pourrait-on pas penser qu'il serait question d'une sorte de substitution des T.D de linguistique ? N'y aurait-il pas empiétement d'un module sur l'autre ?

Comment, à titre d'exemple, pourrait-on concilier un contenu du module « Introduction à la linguistique » au module « Pratique de la langue (P.S.L) » ? où on ferait jouer les plans syntaxique, lexicale, sémantique et morphologique (l'inadéquation est de taille ...).

Propositions de réaménagement :

Pour la première année de licence, il faudrait un réaménagement de la répartition des modules, ma proposition serait 16 heures de cours intensif de langue à travers les modules de P.S.L et T.E.E.O + auteur français ou d'expression française.

Ceci laisse supposer : 3 séances de P.S.L et 3 séances de T.E.E.O (de 2 h chacune) + 4 heures d'auteurs français, 4 heures d'introduction à la littérature ; au total 20 heures hebdomadaire.

Les contenus de ces séances doivent être programmés en coordination étroite, tant sur le plan du

choix du texte à exploiter que des méthodes, que des approches, que des démarches méthodologiques.

Cette première année serait une mise à niveau linguistique et littéraire.

Cette façon de voir, va bien entendu, perturber l'organisation traditionnelle des enseignements. Que feraient pendant ce temps les enseignants de littérature et de linguistique ?

Les enseignants, ayant une formation linguistique, prendraient en charge les modules de P.S.L et T.E.E.O.

Les littéraires quant à eux, s'occuperaient d'auteurs français et d'introduction à la littérature, ce qui supposerait tester le niveau littéraire des apprenants ; à savoir des lectures analytiques de textes littéraires ... etc.

II. Deuxième inadéquation :

Le module de T.E.E.O tel qu'il est défini dans le premier alinéa du programme, rappelle, de manière frappante, le module « Textes et histoires », soit le passage suivant : « *réflexion, critique sur le pouvoir du langage et sur la façon dont une société s'en sert à un moment donné de son histoire, afin de prendre conscience des limites de la valeur des rôles idéologiques des moyens d'expression ...* » ceci rappelle les contenus du module « Textes et histoires ».

Par contre, il est dit plus loin : « essayer de choisir des textes ou des sujets en relation avec les autres

modules de première année ». Or, non seulement cela est utile et nécessaire de le faire, mais aussi, n'oublions pas que T.E.E.O est un module qui prépare les techniques telles que : résumés, commentaires, essais, fiches de lectures, techniques d'analyse d'un texte, techniques de récit, de la nouvelle, ...etc.).

Ces techniques sont utilisées dans les autres modules (2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année) sur le plan de la forme ; le contenu relevant des modules concernés.

Ce qui serait utile et intéressant (compte-tenu des constats quant aux lacunes soulevées par les enseignants concernant l'acquisition des dites techniques) c'est de perpétuer ce module en 2^{ème} année pendant au moins un semestre, puis de l'introduire en 3^{ème} et 4^{ème} année sous l'appellation de « Introduction à la méthodologie 1, Introduction à la méthodologie 2 ».

En effet souvent, les apprenants manquent de méthodes de travail. Je pense que l'introduction de module de méthodologie permettrait de développer le raisonnement scientifique et de recherche à savoir : savoir définir son objet d'analyse, l'analyser en fonction de méthodes et d'approches adéquates (savoir choisir son outil théorique en fonction de l'objet d'analyse, savoir interpréter de manière objective les résultats de l'analyse).

III. Troisième inadéquation :

En page 3 du document « programme », il est dit en ce qui concerne la transmission de l'information (T.E.E.O) : « après exercice, exploitation du relevé des fautes les plus courantes, hiérarchisation et programmes des corrections dressées par les étudiants eux-mêmes ».

Ne peut-on pas constater qu'il y a une double utilisation avec le module de P.S.L ?

Le module de T.E.E.O, en collaboration étroite avec les autres modules de première année, serait le lieu par excellence où on mettrait en application, et selon une méthode éclectique, les outils théoriques acquis et assimilés dans les modules dits « techniques » tels qu'introduction à la linguistique, lecture critique, textes et histoires.

A titre d'exemple, en linguistique, sur le plan fonctionnel, il est parfois difficile de délimiter le mot ou d'identifier le monème ou le morphème (en affixe ou modalité). Dans l'étude d'un corpus, souvent, les cas particuliers sont intéressants à discuter, c'est l'occasion de demander à l'étudiant de discuter les cas particuliers sous forme de commentaire composé en déterminant l'obstacle qui empêche le découpage, voire même l'identification de l'élément en question.

Nous n'avons donné qu'un bref aperçu sur les inadéquations au niveau des contenus des deux modules fondamentaux de la licence, une étude plus poussée sur l'analyse des programmes existants compte-tenu des

objectifs généraux, des buts, des finalités, des outils opérationnels, mérite d'être entamée.

L'analyse de ces dits éléments ferait ressortir les inadéquations, qui à leur tour, seraient analysées, et leurs résultats permettraient de repenser sérieusement les contenus des programmes, la répartition en modules et les méthodes d'enseignements adéquates, qui font qu'un projet de formation est jugé fiable.

Certes, une telle fiabilité ne peut être atteinte à 100 % car le parfait n'existe pas, mais au moins à 90 %.

Il n'empêche qu'un projet de formation fiable minimiserait les déperditions, les lacunes, en un mot les résultats négatifs.

Proposition de réaménager la première année universitaire : prévoir une année de maîtrise de la langue sur le plan de l'expression, de la pratique de communication, de l'argumentation de la démonstration, du raisonnement logique et d'une compétence de synthèse.

Une telle année, avec ces contenus d'enseignement, peut être considérée comme une sorte de tronc-commun servant de pré-requis.

Madame BOUHADIBA Lelloucha
Chargée de Cours en Didactique Syntaxe du Français
Département de Français ILE
Oran Université Es-Senia

Titre : Evaluation du Processus de Conceptualisation

L'évaluation du processus de conceptualisation, dans l'acte pédagogique, nécessite, dans un premier temps, une réflexion sur les problèmes de définition. De ce fait, il y a lieu de s'intéresser aux phénomènes d'abstraction, ainsi qu'aux phénomènes de conceptualisation.

L'abstraction :

La déficience intellectuelle cause moins d'échecs scolaires que d'autres facteurs, notamment le manque de rigueur et de méthodes dans l'actualisation du savoir.

L'aspect cognitif tient une place prépondérante dans les difficultés scolaires. La théorisation d'une pratique pédagogique s'impose. Il faut diagnostiquer les difficultés et concevoir des situations et des moyens pédagogiques différenciés, susceptibles de contrecarrer ces difficultés. Néanmoins, une des difficultés que l'on peut identifier lors de la transmission du savoir est celle de l'abstraction.

L'étudiant, qui a tout le potentiel et le dynamisme nécessaire pour construire un savoir n'y arrive pas, et on

a souvent vu des enseignants faire le genre de remarques suivantes :

Tu n'as pas assez réfléchi

Tu n'as pas assez écouté

Tu n'as pas la capacité d'abstraction nécessaire

La stratégie d'apprentissage qui consiste à impliquer l'apprenant en l'informant de ce qu'on attend de lui et qui lui permet l'initiative de l'action dans le choix de l'information nécessaire en fonction du but à atteindre, du recours à de multiples voies, du droit à recommencer sans relâche (s'il doute du résultat), incitera l'apprenant à confronter la difficulté qui le stimulera au lieu de le décourager.

La conceptualisation :

Dans le phénomène de conceptualisation, l'apprenant doit être en mesure de distinguer un concept d'un autre concept de par leurs attributs ; un attribut étant ce qui permet de distinguer une idée d'une autre idée, un objet d'un autre objet, et cela rappelle un peu la notion de traits distinctifs de la théorie de *A Martinet* à savoir : le phonème, étant la plus partie douée de substance phonique, le monème, étant la plus petite partie douée de sens.

Ce n'est pas le fait de dire monème ou phonème qui prouve que le savoir est assimilé, mais il s'agit de

savoir le dire au moment opportun sans déformer le sens, ni l'utilisation.

Comme en mathématiques, c'est l'apprenant qui, par des tâtonnements et par rapprochements successifs, découvre la règle, la loi, la définition.

Pour aboutir au résultat, un moyen pédagogique s'avère parfois efficace ; c'est l'interaction verbale où un conflit cognitif oppose deux antagonistes. Quand deux avis sont confrontés, l'apprenant peut porter un jugement critique : « qui a raison ? pour quelle raison ? quel en est l'indice ? quels arguments le prouvent ? ».

Evaluation de la conceptualisation :

A titre d'exemple, comment évaluer l'assimilation d'un concept lors d'un essai littéraire généralement en terme d'acquisition chez l'apprenant ? C'est la définition qui est souvent retenue et reproduite intégralement dans un exemple de reproduction. Or, la définition d'un concept est certes utile dans le cas où elle permet d'identifier le concept, mais l'utilisation de ce dernier n'implique pas automatiquement sa définition. Cette dernière relève souvent de la métalangue.

A titre d'exemple, si je prends en considération les contraintes syntaxiques concernant le système de passivation selon la théorie de *M. Gross*, et si sur le plan de l'évaluation de ce concept, je demande à mes étudiants de faire un commentaire sur les contraintes

syntaxiques du fonctionnement des verbes d'un corpus, il y aurait inévitablement 3 types de commentaire ; à savoir :

1- Celui où l'étudiant se contente de répéter textuellement les données du cours.

2- Celui qui se contente de décrire systématiquement le concept.

3- Celui qui dépasse le stade de la description et qui s'intéresse plus particulièrement à l'analyse et à l'élaboration de critères qui découlent du résultat de cette dernière ; ce qui suppose un travail d'évaluation de synthèse.

Pour l'évaluation d'un tel commentaire, je propose la manière d'évaluer suivante :

- a- identification du concept ;
- b- description ;
- c- élaboration des critères ;
- d- application pratique de ces derniers ;
- e- analyse ;
- f- synthèse et interprétation objective ;
- g- maîtrise et correction de la langue ;
- h- articulation logique des idées ;

i- aspect méthodologique.

Cependant, pour obtenir des résultats acceptables, l'évaluation ; phase orale dans l'acte pédagogique, exige beaucoup d'effort et de doigté. En effet, un climat affectif peut jouer un rôle positif ou négatif. Si on n'encourage pas dans un premier temps l'expression libre en recevant toutes les réponses et questions sans distinction de valeur au départ, l'étudiant ayant droit à l'erreur ; droit légitime qui lui permet une certaine liberté d'expression, le mène progressivement vers la découverte c'est à dire ce qu'on attend de lui.

L'acquisition d'un concept nécessite une interaction verbale puisqu'il s'agit de vérifier une règle de classification par rapport à d'autres.

Amener les étudiants à réfléchir, à analyser et à évaluer leur méthode de pensée, qui est une activité méthodique rentable.

La méta-cognition, qui signifie l'acte de connaître, est une activité pédagogique qui consiste à aider l'étudiant à prendre conscience de sa pensée.

L'interaction verbale avec ses camarades (conflit cognitif) est également un moment où l'apprenant confronte ses capacités intellectuelles à celles de ses camarades et approfondit par la même sa compétence.

L'étudiant n'est plus cet être passif, mais un élément actif responsable et impliqué dans sa formation.